

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle à GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 20 septembre 2024.

Etaients présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, WERMESTER Corinne, Conseillère Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUITE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUITE, BROUTE Karine, Conseillère Titulaire de BREAUITE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVEL Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT

Pouvoirs de :

- Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT à M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT,
- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX,
- M. JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,
- Mme SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE à Mme GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE,

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services et Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	22
Nombre de votants	42

Délibération n° 101/2024

OBJET : AUTORISATION DE PROROGATION DE LA CONVENTION N°21E02705 POUR LE FINANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIERE D'UNE VÉLOROUTE TRAVERSANT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX



Délibération n° 101/2024

OBJET : AUTORISATION DE PROROGATION DE LA CONVENTION N°21E02705 POUR LE FINANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE D'UNE VÉLOROUTE TRAVERSANT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux et notamment sa compétence en matière de tourisme ;

Vu la signature de l'avenant à la convention signée le 27 juillet 2022,

Considérant qu'en juin 2020 était lancée une étude de faisabilité technique et financière pour la réalisation d'un itinéraire cyclable traversant le territoire de la Communauté de Communes Campagne de Caux du Nord au Sud avec une liaison perpendiculaire vers Bretteville-du-Grand-Caux. Afin de mener cette étude, la Communauté de Communes a reçu de la part de la Région Normandie une subvention de 10 500 euros et de la part de l'Etat, au titre de la DSIL, une subvention de 10 000 euros.

C'est le cabinet ERA qui a été retenu pour cette étude. Conformément au planning, les chargées de l'étude ont réalisé le diagnostic du tracé envisagé et élaboré divers scénarii selon les tronçons de ce dernier. Elles ont également travaillé sur une option supplémentaire en direction d'Ecraiville/Criquetot-l'Esneval en empruntant la voie ferrée Harfleur/Tourville-les-Ifs ;

Considérant que l'étude menée par le cabinet ERA a nécessité des pauses pour se caler aux projets voisins ;

Considérant que l'approfondissement des différentes orientations souhaitées a engendré du retard dans le rendu de l'étude ;

Considérant qu'afin de pouvoir solliciter la subvention de la Région Normandie, il convient de proroger la convention de 6 mois et donc de décaler la date de fin de convention au 30 avril 2025, de proroger la date de prise en compte des dépenses jusqu'au 30 avril 2024 ainsi que la date limite de réception des justificatifs au 31 octobre 2024.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'APPROUVER** le décalage de la date de fin de convention au 30 avril 2025
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce décalage et ainsi solliciter la subvention de la Région Normandie

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE